

(A)
(N° 190.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 JUILLET 1885.

—•••—
GRANDE NATURALISATION.

—•••—
PROJETS DE LOI PRÉSENTÉS PAR LA COMMISSION.
—•••—

MESSIEURS,

La Commission des naturalisations a l'honneur de vous proposer les projets de loi suivants, sur les demandes de grande naturalisation portées au feuilleton n° 7, et soumises à la prise en considération par la Chambre.

Pour le Secrétaire,

VICTOR FRIS.

Pour le Président,

J. DE BURLET.

—•••—

N° D'ORDRE DES PROJETS.	DATE et NUMÉRO DES RAPPORTS concernant CHAQUE DEMANDE.	PROJETS DE LOI.
		<p style="text-align: center;">Léopold II,</p> <p style="text-align: center;">ROI DES BELGES,</p> <p style="text-align: center;"><i>À tous présents et à venir, salut :</i></p> <p>Vu la demande du sieur FÉLIX-EMMANUEL VAN TROYEN, propriétaire, à Montzen (Liège), né à Saint-Omer (France), le 18 juin 1858, tendant à obtenir la grande naturalisation ;</p> <p>Vu l'article 2 de la loi du 6 août 1881 ;</p> <p>Attendu que les formalités prescrites par l'article 6 de la même loi ont été observées ;</p> <p>Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :</p> <p style="text-align: center;">ARTICLE UNIQUE.</p> <p>La grande naturalisation est accordée au sieur FÉLIX-EMMANUEL VAN TROYEN.</p> <hr style="width: 10%; margin: 20px auto;"/> <p style="text-align: center;"><i>La formule qui précède est applicable à chacune des demandes des sieurs :</i></p>
1	3 février 1885, n° 68, I.	<p>Vu la demande du sieur FÉLIX-EMMANUEL VAN TROYEN, propriétaire, à Montzen (Liège), né à Saint-Omer (France), le 18 juin 1858, tendant à obtenir la grande naturalisation ;</p> <p>Vu l'article 2 de la loi du 6 août 1881 ;</p> <p>Attendu que les formalités prescrites par l'article 6 de la même loi ont été observées ;</p> <p>Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :</p> <p style="text-align: center;">ARTICLE UNIQUE.</p> <p>La grande naturalisation est accordée au sieur FÉLIX-EMMANUEL VAN TROYEN.</p> <hr style="width: 10%; margin: 20px auto;"/> <p style="text-align: center;"><i>La formule qui précède est applicable à chacune des demandes des sieurs :</i></p>
2	Id., II.	<p>JOSEPH EMSHEIMER, expert-comptable-liquidateur, à Saint-Gilles lez-Bruxelles, né à Gocklingen (Bavière), le 5 février 1849.</p>
3	Id., III.	<p>JACOB EISENKRAEMER, négociant, à Arlon, né à Simmern-unter-Dhaun (Prusse), le 15 juin 1842.</p>
4	Id., IV.	<p>CHARLES-DANIEL DE MORENHOVEN, traducteur juré et professeur d'allemand, à Liège, né à Enzen (Prusse), le 6 décembre 1827.</p>
5	Id., V.	<p>HENRI-FRANÇOIS HOUDREMONT, régent à l'école moyenne de l'État, à Limbourg (Liège), né à Luxembourg, le 9 janvier 1846.</p>
6	Id., VI.	<p>AUGUSTE-ANTOINE-JOSEPH DESCAMPS, avocat, à Saint-Gilles lez-Bruxelles, né à Armentières (France), le 22 juillet 1848.</p>
7	5 mars 1885, n° 86, I.	<p>CHARLES-FRANÇOIS-ADOLPHE-OTTO INGENOHL, courtier en tabacs, à Berchem lez-Anvers, né à Neuwied (Prusse), le 18 novembre 1849.</p>
8	Id., II.	<p>HENRI PIEPER, directeur d'une fabrique d'armes, à Liège, né à Soest (Prusse), le 30 octobre 1840.</p>

N° D'ORDRE DES PROJETS.	DATE et NUMÉRO DES RAPPORTS concernant CHAQUE DEMAND.	PROJET DE LOI.
9	3 mars 1885, n° 86, III.	GERRIT VAN DETH, ingénieur, à Anvers, né à Amersfoort (Pays-Bas), le 18 mars 1837.
10	Id., IV.	MARTIN-CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC-ANDRÉ OPPERMAN, directeur de vereries, à Gilly (Hainaut), né à Hanovre, le 12 avril 1846.
11	11 mars 1885, n° 95, I.	FRANÇOIS-MARIN-ÉGIDE HEYNINX, architecte principal des bâtiments civils, à Schaerbeek lez-Bruxelles, né à Amsterdam, le 15 février 1847.
12	14 avril 1885, n° 111, X.	FRANÇOIS-JEAN BUYSEN, boulanger, à Anvers, né à Rosendaal (Pays-Bas), le 27 juillet 1846.
13	23 avril 1885, n° 119, I.	PIERRE-FRANÇOIS VAN GLABBEEK, maître-maçon, à Anvers, né à Berg-Eyk (Pays-Bas), le 1 ^{er} octobre 1850.
14	15 mai 1885, n° 142, V.	EDOUARD-CHARLES KARCHER, négociant, à Anvers, né à Saarbrücken (Prusse), le 13 mars 1858.
15	15 mai 1885, n° 143, I.	JACOB-HUBERT BACHUS, rentier, à Berchem lez-Anvers, né à Maasbracht (Pays-Bas), le 3 juillet 1835.
16	26 mai 1885, n° 150, I.	AUGUSTE-ENGELBERT BLEYENHEUFT, industriel, à Bruxelles, né à Aix-la-Chapelle (Prusse), le 2 juin 1842.
17	Id., II.	ÉMILE-MARIE-CLÉMENT-JOSEPH NEYS, avocat, à Liège, né à Maestricht, le 25 septembre 1854.
18	Id., III.	GÉRARD-JACQUES OTTEN, docteur en médecine, à Herenthals (Anvers), né à Heesch (Pays-Bas), le 2 juillet 1842.
19	2 juin 1885, n° 160, I.	CONSTANT MORAINÉ, agent commercial, à Brûly (Namur), né à Gué-d'Hossus (France), le 4 janvier 1826.
20	Id., II.	JOSEPH-ALEXANDRE MORAINÉ, commerçant, à Brûly (Namur), né à Gué-d'Hossus (France), le 2 août 1825.
21	Id., III.	CLÉMENT-ÉGON DE FURSTENBERG, propriétaire, à Remersdael (Liège), né à Merheim (Prusse rhénane), le 21 mai 1846.
22	3 juin 1885, n° 162, I.	PIERRE ANTOINE, cordonnier, à Houdemont (Luxembourg), né à Redange (grand-duché de Luxembourg), le 16 juin 1826.
23	25 juin 1885, n° 174.	JEAN-PIERRE JUNGERS, avocat, à Liège, né à Schweich (grand-duché de Luxembourg), le 2 novembre 1856.